

- d) production d'électricité par l'énergie solaire;
- e) programmes d'économie de l'énergie à l'échelle du village; et
- f) énergie marémotrice (peu d'emplacements exploitables).

Toutes ces techniques pourront sans doute apporter une contribution appréciable au bilan énergétique des prochaines années, à mesure qu'elles se perfectionneront et qu'il deviendra techniquement et économiquement possible de les appliquer sur une plus grande échelle. Là où elles ne seront applicables qu'à une échelle réduite, les avantages sociaux et humains qui en découleront pourront souvent être importants, même si elles n'auront qu'un effet négligeable sur la demande d'hydrocarbures.

3.4 Planification énergétique dans les pays en développement

Même si d'utiles mesures énergétiques ont pu être prises en l'absence d'une planification énergétique intégrée, il est de plus en plus reconnu qu'une telle planification fait partie intégrante du développement économique, politique, industriel et social de tout pays. Plusieurs points restent cependant à résoudre avant que l'on puisse déterminer la nature des besoins énergétiques des pays en développement.

3.4.1 Évaluation de l'offre et de la demande énergétiques

Après avoir procédé au relevé des ressources énergétiques d'un pays et à une étude des avantages et des inconvénients de leur mise en valeur sur les personnes et sur l'environnement, on peut entreprendre une analyse comparative globale de son aménagement énergétique. Celle-ci est une condition préalable à l'élaboration d'un programme énergétique national. En théorie, elle devrait comporter une évaluation de la demande courante et projetée, ainsi que des ressources et techniques énergétiques disponibles. L'idée d'une telle évaluation est déjà acquise dans bien des pays, développés ou en développement. Il y a lieu d'améliorer les méthodologies de la planification et leur donner la souplesse voulue pour répondre aux besoins et aux aspirations de chaque pays. Pour obtenir la souplesse et la compétence requises, il faut souvent consolider les institutions existantes, en créer de nouvelles au besoin et s'assurer le concours d'un nombre suffisant de personnes compétentes pour travailler dans les conditions données. (Voir à l'Annexe B un aperçu des tâches que comporte la planification énergétique intégrée).

Bien qu'il revienne, dans une large mesure, aux pays en développement eux-mêmes de se planifier un avenir axé sur des énergies non classiques, il existe de vastes possibilités de coopération qui pourraient être mutuellement avantageuses entre certains d'entre eux et les pays développés. Des éléments communs entre certains pays en développement rendent une telle coopération non seulement possible mais souhaitable, qu'il s'agisse de partager certaines expériences, ou même d'établir des programmes coordonnés de R-D, tant bilatéraux que multilatéraux.